



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

Note 20:72

Date : Le 16 novembre 2020

Destinataires : Président(e)s des associations locales, fédérées et provinciales
Membres du Comité de direction de l'ACPPU

Expéditeur : Brenda Austin-Smith, présidente
Peter McInnis, vice-président
James Compton, président sortant
David Robinson, directeur général

Objet : **Postes vacants aux comités de l'ACPPU**

Nous faisons appel aux associations membres pour nous aider à trouver des candidats et candidates qui pourraient devenir membres des [comités permanents de l'ACPPU](#). Nous ferions bon accueil aux candidatures de membres affiliés ou associés de l'ACPPU qui, selon vous, seraient intéressés par une telle participation et qui contribueraient par leur expertise aux travaux de ces comités. La composition, le fonctionnement et le mandat des comités, ainsi que le processus de sélection de leurs membres, sont affichés sur la page d'accueil de chaque comité permanent du site web de l'ACPPU. Les postes à combler seront également annoncés dans le *Bulletin de l'ACPPU*.

Les dossiers de mise en candidature doivent comprendre une copie dûment remplie du [formulaire de mise en candidature aux comités permanents](#).

La date limite des mises en candidature aux postes de membres des comités permanents de l'ACPPU est le **1^{er} février 2021**.

Nous encourageons les mises en candidature de membres de groupes marginalisés, entre autres les Autochtones, les femmes, le personnel académique racialisé, le personnel académique ayant une limitation fonctionnelle, ainsi que le personnel académique lesbien, gai, bisexuel, trans, allosexuel et bi-spirituel.

Postes à combler

Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi

[3 postes vacants]

Les membres du **Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi** doivent avoir joué un rôle considérable au chapitre de la liberté académique et bien connaître cet enjeu. Ils doivent être sympathiques à la défense de la liberté académique et de la permanence et avoir acquis de l'expérience en la matière. Ils doivent vouloir et pouvoir consacrer beaucoup de temps aux travaux du comité entre les réunions et participer notamment à la promotion de la liberté académique, à la rédaction de documents et à des activités connexes.

Comité de la négociation collective et des avantages économiques

[2 postes vacants]

Les membres du **Comité de la négociation collective et des avantages économiques** doivent avoir une expérience confirmée de la négociation collective. Ils doivent également pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions et participer notamment à la rédaction de clauses modèles, à l'élaboration d'énoncés de principes et à des activités connexes.

Comité de l'équité

[2 postes vacants : 1 membre représentant le personnel académique ayant une limitation fonctionnelle et 1 membre représentant le personnel académique LGBTAB-S]

Le **Comité de l'équité** est composé de deux membres de chacun des groupes suivants : personnel académique autochtone, personnel académique ayant une limitation fonctionnelle; personnel académique lesbien, gai, bisexuel, trans, allosexuel et bi-spirituel; personnel académique racialisé; personnel académique féminin. Les membres du Comité de l'équité doivent avoir une grande expérience de la promotion de l'équité et être pleinement engagés dans cet enjeu. Ils doivent vouloir et pouvoir consacrer beaucoup de temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment en rédigeant et en révisant des documents de politique, en formulant des conseils et avis à l'intention du Comité de direction et du Conseil, et en participant à des activités connexes.

Comité des bibliothécaires et des archivistes

[3 postes vacants : 1 vacance fortuite en raison de l'élection d'un membre à la présidence]

Les membres du **Comité des bibliothécaires et des archivistes** doivent avoir une expérience et une connaissance considérables des intérêts de la profession et des questions académiques qui concernent les bibliothécaires et les archivistes en poste dans les établissements postsecondaires canadiens. Ils doivent être au fait des questions de principe touchant les droits académiques et les conditions de travail des bibliothécaires et des archivistes de ces établissements. Les membres doivent vouloir et pouvoir consacrer beaucoup de temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment en participant à la planification de conférences, à la rédaction ou à la révision de documents, en répondant à des demandes de renseignements et en prenant part à des activités connexes.

Vous trouverez ci-jointe, à titre d'information, la liste des membres actuels des comités permanents de l'ACPPU.